



Le Bulletin de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Septembre 2013 - n°7

Sommaire :

Les rythmes scolaires à Viroflay	Page 02	Politique familiale et vie des familles	Page 07
La réforme Peillon en résumé	Page 03	Conférences et cours	Pages 08 et 09
La théorie du genre - suite -	Page 04	Les Annonces	Page 10
L'objection de conscience	Page 05	Braderie de Vêtements	Page 11
Old Up	Page 06	Cours de dessin/Echanges de savoirs	Page 12

L'éditorial :

Un nouveau logo, une nouvelle plaquette de présentation... en cette rentrée scolaire, notre association se veut toujours plus dynamique.

Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour les articles parus dans notre bulletin de juin et nous vous remercions pour ces témoignages. Notre comité de rédaction fait un travail remarquable, au service de toutes les familles, et les réactions chaleureuses que nous recevons sont un véritable encouragement. Cette année encore nous surveillerons l'actualité pour vous tenir informés des dispositions prises par nos dirigeants et qui touchent les familles.

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2014 et l'AGFV compte bien faire entendre la voix des familles en relayant leurs préoccupations : toutes vos idées seront les bienvenues !

En attendant la reprise de nos activités, très bonne rentrée à tous.

Odile Lachaud

Bien sûr nous comptons sur vous pour renouveler rapidement votre cotisation*.

(*) La cotisation est inchangée :

14 € pour les Viroflaysiens, 17 € pour les Extérieurs.

Vous pouvez passer nous voir à la Forge aux jours et heures de permanence ou nous adresser un chèque bancaire à l'ordre de l'AGFV, en y joignant une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Dates à retenir :

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 8 septembre 14h-18h
Gymnase des Prés aux Bois

INSCRIPTIONS

Cours de langues et de dessin
Voir Page 9

BRADERIES

Vêtements Automne-Hiver

du 10 au 14 octobre 2013

Jouets

du 29 novembre au 2 décembre 2013

ECHANGES DE SAVOIRS

Cuisine

Mardi 17 septembre 12h : pique nique

Mardi 15 octobre 9h30-12h

Mardi 19 novembre 9h30-12h

Art Floral

Jeudi 7 novembre 14h-16h (à confirmer)

GROUPE DE PAROLES « Old Up »

Vendredi 27 septembre 9h45

CONFERENCE

Jeudi 7 novembre 20H30

SORTIE

La Dynastie des Brueghel : 11 décembre 2013 (voir p 12)

La Forge - 89 avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay Tél : 01 30 24 30 52 - E-mail : agfv2@wanadoo.fr

Site Internet à enregistrer dans vos favoris : <http://premiumorange.com/agfviroflay/>

Permanences : mercredi et samedi de 10h à 12h

Directrice de la publication : Madame Odile Lachaud

LES RYTHMES SCOLAIRES À VIROFLAY - SUITE -

Nous vous faisons part, dans notre dernier bulletin, de l'envoi d'un questionnaire de la mairie aux parents d'élèves et aux professeurs avant de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Voici ce qui ressort des réponses :

- le taux de réponse a été élevé : 77% chez les parents, 92% chez les enseignants.
- le choix du mercredi matin est plébiscité par les parents, aussi bien pour les maternelles (82%) que pour le primaire (73%). Dans ce cas, 54 parents inscrieraient leur enfant à la garderie du matin, 427 à la cantine du mercredi midi et 262 au centre de loisirs après l'école.
- une petite majorité de parents (52%) serait en faveur de l'arrêt des cours à 15h, 2 jours par semaine, plutôt qu'à l'arrêt à 15h45 tous les jours et 82% inscrieraient leur enfant



au temps d'activité périscolaire (TAP). Par contre, les parents sont fortement opposés (87%) à l'évolution de l'étude dirigée en étude surveillée.

- concernant les enseignants : 60% rejoignent les parents sur l'opportunité de choisir le mercredi matin contre 37% pour le samedi, mais en primaire les enseignants sont plus partagés : 52% pour le mercredi, 45% pour le samedi.
- par contre les enseignants ne souhaitent pas encadrer un TAP (38 non, 19 oui) et ne souhaitent pas assurer l'étude surveillée (45 non, 16 oui).

Ces indicateurs vont nourrir la réflexion et le dialogue parents - professeurs - mairie, de manière à ce que la réforme mise en place à la rentrée 2014 réponde au mieux aux vœux de chacun.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES ANNÉE 2013-2014

	ZONE A (*)	ZONE B (*)	ZONE C (*)
Rentrée des élèves	Le mardi 3 septembre 2013		
Toussaint	Du samedi 19 octobre 2013 au lundi 4 novembre 2013		
Noël	Du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014		
Hiver	Du 1er mars 2014	Du 22 février 2014	Du 15 février 2014
	au 17 mars 2014	au 10 mars 2014	au 3 mars 2014
Printemps	Du 26 avril 2014	Du 19 avril 2014	Du 12 avril 2014
	au 12 mai 2014	au 5 mai 2014	au 28 avril 2014
Vacances d'été	Le samedi 5 juillet 2014		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

(*) **Zone A** : Académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse

Zone B : Académies Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg

Zone C : Académies de Bordeaux, Créteil, Paris et Versailles.

LA RÉFORME PEILLON EN RÉSUMÉ

Voici rapidement les grandes lignes de la réforme Peillon, adoptée début juin 2013 :

- redéfinition des missions de l'école maternelle, avec la scolarisation des moins de 3 ans
- priorité au primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire ainsi les inégalités
- progressivité des apprentissages avec redéfinition du système des cycles d'enseignement
- obligation d'une langue vivante dès le CP
- introduction d'un enseignement moral et civique et d'un parcours d'éducation artistique
- aide aux élèves en difficulté repensée
- permettre à tous de réussir dans le 2ème degré : rénovation du collège unique
- faire évoluer le contenu des enseignements avec la mise en place d'un Conseil Supérieur des Programmes ayant un rôle consultatif
- création d'un Conseil National d'Évaluation du système éducatif qui associera les différents partenaires de l'école
- feuille de route pour le numérique : formation à l'utilisation en primaire et au lycée, avec éducation aux médias et sensibilisation aux droits et devoirs liés à internet. Il est prévu la formation de 150 000 enseignants et un fort investissement pour le développement de moyens numériques dédiés aux apprentissages fondamentaux.

- une nouvelle formation des enseignants est opérationnelle depuis cette année avec la création de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation.

De bonnes intentions, peu de précisions...

On a l'impression de déjà vu : revenir aux fondamentaux à l'école primaire, les langues étrangères et le numérique au primaire, ce n'est pas une nouveauté. Création de 2 conseils : était-ce nécessaire? La formation des enseignants est indispensable, l'apprentissage de la morale bienvenu à condition qu'il ne verse pas dans l'idéologie (théorie du genre), la scolarisation des enfants de moins de 3 ans discutable (ce sont les psy qui le disent, même si les parents y sont favorables).

Une réforme pas très convaincante sur le papier... il faut attendre son application sur le terrain.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous reporter au site de l'Éducation Nationale.

Béatrice Martin



LA THÉORIE DU GENRE - SUITE

L'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, dans son rapport remis fin juillet à V. Peillon, reproche à l'école son sexisme et appelle à « déconstruire et à tenir à distance les stéréotypes du genre ». Accusant les manuels d'être « une projection culturelle de la société » le rapport préconise aussi une formation obligatoire des enseignants à cette question. De nouveaux manuels sont prévus pour la rentrée 2015 qui prendront en compte l'égalité des sexes.

Mais le Ministère de l'Éducation Nationale expérimentera, dès la rentrée 2013, dans l'Académie de Corse, le programme « ABCD de l'égalité » qui s'adresse à l'ensemble des élèves, de la grande section de maternelle au CM2. Ce document pédagogique, co-produit par le Ministère des Droits de la Femme et le Ministère de l'Éducation Nationale vise à déconstruire les stéréotypes du genre et sera mis à la disposition des enseignants sous forme physique et numérique. Cette expérimentation fera l'objet d'un protocole d'évaluation pour être généralisée à toutes les écoles à la rentrée 2014. Les parents d'élèves y seront associés.

« La construction, dès le plus jeune âge, d'une éducation qui porte et transmet la culture de l'égalité entre les sexes est un impératif républicain ».

Mais déjà certains outils pédagogiques sont proposés aux enseignants par le SNUIPP (syndicat d'enseignants) pour la grande section de maternelle, le CP et le CE1, dont :

- « Familles arc-en-ciel » : qui permet en 2 séances de 45 mn de conduire les enfants à adopter un point de vue ouvert sur les réalités sociales actuelles et les nouveaux modes de vie (...et les nouveaux modes familiaux !)

ainsi que des livres pour engager le dialogue :

- « Tango a 2 papas et pourquoi pas ? » pour entendre et utiliser les mots « homosexuel », « homosexualité », « gay » (Editions du Baron Perché),
- « Papa porte une robe » qui contribue à déconstruire les stéréotypes (Seuil Jeunesse),
- « Jean a 2 mamans » (l'Ecole des Loisirs),
- « Dis... mamans » (Editions Gaies et lesbiennes).

En prenant en charge l'éducation des enfants dès le plus jeune âge, l'État interfère sur la responsabilité des parents d'éduquer leurs enfants.

En obligeant les écoles privées à suivre ses programmes, l'État neutralise la possibilité pour les parents de choisir l'enseignement dispensé à leurs enfants.

La seule liberté persistera dans les écoles libres hors contrat ou dans le statut d'objecteur de conscience.

Béatrice Martin

L'objection de Conscience

Le gouvernement de M. Zapatero a imposé à l'Espagne une réforme des programmes scolaires créant une nouvelle discipline, « l'éducation à la citoyenneté », qui véhicule l'idéologie du genre, un anticatholicisme sournois, et qui est très portée sur la sexualité infantile. C'est un cours qui viole l'intimité des élèves et celle de leur famille. Les parents espagnols se sont alors mobilisés,

au nom du respect de la responsabilité naturelle des parents pour éduquer leurs enfants.

L'organisation de la résistance

Ce sont les parents qui ont été les acteurs de ce mouvement. Ils se sont déclarés objecteurs de conscience.

An niveau national, un guide pour parents a été édité, présenté à la population grâce à l'organisation de conférences de presse et diffusé gratuitement. Il expliquait le danger de ce nouvel enseignement, la nécessité de s'y opposer, et comment le faire.

Les associations nationales parentales, familiales et de la liberté de conscience ont été sollicitées et ont toutes soutenu le mouvement, à l'exception notable de la direction des écoles catholiques.

Une écoute par courrier électronique et par téléphone, des réunions et des conférences ont été organisées dans toute l'Espagne.

Localement, des plateformes de parents autonomes se sont formées un peu partout dans le pays, soutenues au niveau national par une organisation fournissant un appui juridique professionnel, des moyens de diffusion, des études, des formations et beaucoup de chaleur humaine ! Un « googlegroup » a permis de partager les expériences.

Difficultés et résultats

L'objection de conscience suppose que les enfants n'assistent pas au cours contesté. 55 000 familles se sont déclarées « objecteur de conscience » malgré les menaces, mensonges et pressions (y compris physiques) des écoles et de l'administration pour obliger les enfants à subir cet enseignement.

Des actions en justice ayant été intentées, ce sont des juristes bénévoles qui ont pris la défense des parents, limitant le coût de ces procédures à un maximum de 50 euros. Les tribunaux locaux ont très souvent donné raison aux parents.

Hélas, la Cour Suprême espagnole a refusé de leur reconnaître le droit à l'objection de conscience. Malgré cette décision, après quelques hésitations, les parents ont décidé que la liberté de conscience était au dessus du tribunal et ont poursuivi leurs actions.

La plus grande difficulté a été les divisions internes qui se sont multipliées au cours de ce long combat qui a duré 7 ans, attisé par le gouvernement qui sait que « diviser pour régner » est la meilleure arme à sa disposition.

Toutefois, la persévérance des parents objecteurs et leur capacité à maintenir le débat sur la scène publique a poussé le gouvernement de M. Rajoy à retirer les éléments les plus idéologiques de cet enseignement.

L'expérience espagnole est riche d'enseignement pour les parents français s'ils sont confrontés, à la rentrée, à l'organisation d'un cours obligatoire ayant des contenus similaires :

- l'unité est essentielle pour obtenir des résultats. Il faut la préserver et éviter toutes les divisions qui affaiblissent.
- il va falloir beaucoup de courage face aux persécutions des objecteurs de conscience : violences, dénigrement, mensonges...
- l'objectif premier est l'arrêt d'un enseignement qui, en projetant une sexualité adulte sur des enfants, fait effraction dans leur psychisme, mais il s'agit aussi de défendre la liberté pour les parents d'éduquer leurs enfants selon leurs valeurs, ce qui revient à défendre la Liberté !

Raphaëlle Leclerc

Pour en savoir plus sur l'objection de conscience : <http://www.objectiondelaconscience.org/manifeste-pour-la-liberte-de-la-conscience/>

Et bien sûr, aller voir sur le site de « la Manif pour Tous » qui prépare de la documentation pour la rentrée.

OLD UP : LA 24^{ÈME} RECONTRE La Mixité

A lors que la « théorie du gender » va faire sa rentrée scolaire par la grande porte, et, avec elle, le développement de la notion du « neutre », de la crèche à l'université, nous nous sommes interrogées a contrario sur la mixité scolaire, professionnelle, sociale, familiale et son influence sur l'évolution de la société.

Epoque révolue, même si le patrimoine architectural en témoigne encore aux frontons des bâtiments, que celle où les maîtresses enseignaient dans les écoles de filles et les maîtres dans les écoles de garçons. Aujourd'hui ne restent que quelques établissements scolaires privés non mixtes (dont il est à noter le taux de réussite particulièrement élevé). Alors que la quasi-totalité des établissements sont mixtes, on peut se demander si cet état de fait ne serait pas un corollaire du nombre croissant d'élèves en échec scolaire. Nous nous sommes inquiétées des difficultés particulières rencontrées au collège qui pourraient être liées aux différences de maturité entre filles et garçons. Les filles travaillent, réussissent et dominent largement les garçons. En les séparant, du moins pendant les années collège, ne permettrait-on pas d'éviter à certains jeunes de se retrouver en échec ?

La mixité professionnelle ne cesse de progresser, ainsi les femmes ont investi les métiers les plus divers, militaires, policiers, pilotes... Leur réussite scolaire

et professionnelle leur a permis d'investir majoritairement certaines professions comme l'enseignement (83% en 2011 en primaire), la magistrature (57,8%, source ENM), la médecine (41% des médecins aujourd'hui et 70% des médecins du travail, les femmes seront 60% en 2022 - source INSEE). Nous saluons leur réussite mais ce n'est pas sans poser des problèmes d'organisation. Dans le journal « La Croix » du 28 février 2013 « Les femmes, l'avenir de la médecine », il est souligné qu'elles choisissent très majoritairement le salariat... et généralement n'ont pas envie d'être corvéables à souhait.

La mixité sociale, malgré les réticences, nous apparaît comme un enjeu du développement harmonieux des quartiers, mais les excès sont toujours préjudiciables... La mixité lorsqu'elle respecte l'autre et accepte les différences est un moyen efficace de développement de la paix sociale. Nous la différencions de l'égalitarisme ambiant (voir le projet de loi-cadre pour l'égalité homme-femme) qui peut menacer, au contraire, le modèle familial en raccourcissant par exemple le congé parental à 2 ans¹/₂ et en imposant les 6 mois supplémentaires à prendre obligatoirement par l'autre parent. Les pères n'y gagneront rien et les mères seront perdantes. Ce n'est surtout pas avec l'égalité homme-femme que la politique familiale sera renforcée mais grâce à la mixité parentale respectueuse des équilibres de chacun.

« Old up » 25^{ème} rencontre
Vendredi 27 septembre 2013 – 9h45 à La Forge

Le Risque Zéro

La Forge - 89, avenue du Général Leclerc - 78220 - Viroflay
Le petit déjeuner (2€) vous attend
Renseignements: agfv2@wanadoo.fr ou 01 30 24 30 52

Marie-Nicole Henckes : mnhenckes@yahoo.fr
et Alette de Larminat : aletteidl@aliceadsl.fr

POLITIQUE FAMILIALE : TOUT FAUX !

La politique familiale a une vocation de redistribution entre ménages sans enfants vers les ménages avec enfants. Pourquoi ? Parce que les enfants d'aujourd'hui paieront les retraites de demain, les enfants d'hier cotisent aujourd'hui pour les retraites versées.

Rappelons que le niveau de vie d'une famille en couple avec trois enfants est en moyenne inférieur de 25% à celui d'un couple sans enfant.

Le gouvernement a choisi de rogner fortement le plafond du quotient familial, le faisant passer à 2 000 € pour chaque demi part supplémentaire (voire à 1 500 € dans la loi de finance pour 2014 !) avec des calculs d'usine à gaz (Voir le site Service public. fr – impôt sur le revenu – plafonnement du quotient familial).

Selon Michel Godet, dans un article paru dans le Monde du 4 juin 2013, il aurait fallu supprimer le quotient conjugal, on aurait fait 12 milliards d'économies ; il explique « pour la même somme totale, deux personnes en couple paient moins d'impôts que deux célibataires imposés séparément ». On pourrait ainsi « instaurer une allocation significative dès le premier enfant...familialiser la CSG...renforcer les aides et l'accompagnement des familles monoparentales... systématiser les bourses d'études pour les enfants de familles nombreuses des classes moyennes ».

Les familles avec enfants investissent dans les solidarités intergénérationnelles, on ne le répétera jamais assez. Elles investissent dans un capital humain et font faire des économies à la société. Selon Michel Godet, un enfant placé en famille d'accueil coûte de 30 000 à 40 000 € par an alors que les 9 millions de familles reçoivent environ 6 000 € par an pour compenser partiellement le coût de chaque enfant. Et on ne parle pas du coût de la non-famille.

Donc, au lieu de détricoter la politique familiale qui a fait ses preuves, le gouvernement pourrait réfléchir à moderniser la fiscalité familiale en s'attaquant au quotient conjugal. Intéressant !!!

Régine Moulin Fournier

LA VIE DE NOS FAMILLES

NAISSANCES :

Cécilia, fille de Monsieur et Madame Cruz, petite sœur de William, née le 12 juin 2013

Anna, fille de Joanna Zyznawska et Joël Perruchione, petite sœur de Lola et Tom, née le 19 juin 2013

Coline, fille de Claire et Christophe Tardieu, petite sœur d'Eric, née le 30 juillet 2013

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

LES GRANDS-PARENTS :

Isabelle et Gaël Furon sont ravis de vous faire part de la naissance de Louca, petit frère d'Eléa et Callista, le 31 juillet 2013, chez Benjamin et Eva

Christine et Jean-Michel Mur sont très heureux de vous annoncer la naissance de leur petit-fils Hugo, frère d'Alice, Jeanne et Juliette, le 16 août 2013, chez Marjolaine et Arnaud Demay

Décès

Monsieur Walter Blasutto, décédé le 18 juin 2013

Nous adressons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Cours de Langues

pour ENFANTS, ADOLESCENTS

Inscriptions

Journée spéciale : samedi 7 septembre 2013 de 10h à 16h à la Forge.

Sinon, inscriptions à la permanence, le mercredi et le samedi de 10h à 12h et les mardis 10, 17 et 24 septembre de 9h30 à 11h30, ainsi qu'au Forum des Associations le dimanche 8 Septembre, de 14h à 18h au Gymnase des Prés aux Bois.

Planning hebdomadaire des cours (Sous réserve d'un minimum de 5 élèves par cours)

Cours d'Anglais

Niveau	jour	lieu	professeur	horaire
maternelle	mercredi	RD Cantine	Cheryle	8h45/9h45
maternelle	mercredi	RD Cantine	Cheryle	9h45/10h45
maternelle	mercredi	RD Cantine	Cheryle	10h45/11h45
CP	mercredi	Arcades	Cheryle	13h45/14h45
CP	samedi	Arcades	Cheryle	10h/11h
CE1	mercredi	Arcades	Cheryle	14h45/15h45
CE1 et CE2	samedi	Arcades	Cheryle	9h/10h
CE2	mercredi	Arcades	Cheryle	15h45/16h45
CM1 (+ new CM2)	mercredi	Arcades	Cheryle	12h45/13h45
CM1 (+ new CM2)	samedi	Arcades	Cheryle	11h/12h
CM2+/(6e Bilangue)	mercredi	Arcades	Cheryle	16h45/17h45
CM2+/(6e Bilangue)	samedi	Arcades	Cheryle	12h/13h
6ème	mercredi	La Forge	Joan	14h45/15h45
5ème	mercredi	La Forge	Joan	15h45/16h45
4ème	mercredi	La Forge	Joan	17h/18h
3ème/Lycée/conversation	mercredi	La Forge	Joan	18h/19h

Cours d'Allemand

Niveau	jour	lieu	professeur	horaire
Selon les demandes	?	La Forge	?	?

Cours d'Espagnol

Niveau	jour	lieu	professeur	horaire
Selon les demandes	?	La Forge	?	?

Certains niveaux, jours et horaires seront à définir en fonction des inscriptions

- Reprise des cours du mercredi : le 18 septembre
- Reprise des cours du samedi : le 21 septembre



Du Mardi 19 au Dimanche 24
Novembre 2013

14 CONFÉRENCES SUR INTERNET

14 experts de la famille, du couple,
de l'enfance et de l'adolescence
à suivre chez vous

Recevez des outils simples, à utiliser immédiatement
et qui ont prouvé leur efficacité

INSCRIVEZ-VOUS !
www.art-de-vivre-en-famille.fr

GRATUIT

Nombreux
lots à
gagner !!



Conférence

Jeudi 7 novembre à 20h30

Accompagner mon enfant dans son orientation scolaire

Entrée gratuite

à La Forge - 89 avenue du général Leclerc
78220 Viroflay

Pour qui : tous les adultes ayant en charge l'éducation d'un adolescent ou d'un jeune adulte.

Durée : 1h30

Objectif : Repères sur l'orientation scolaire d'aujourd'hui. Permettre aux parents d'accompagner leurs enfants dans leur projet d'études, dans leurs premiers choix professionnels. Etre plus serein dans l'accompagnement.

Contact: Association Oze
Aide à la parentalité et accompagnement
à l'orientation scolaire
www.oze-coaching.fr - 09 71 40 18 18

NOUVEAU : COURS DE COUTURE POUR ADULTES

COUPE FIL - Sofie ALDUY

Mon objectif est de vous transmettre les notions de couture, toujours étayées par des réalisations concrètes (sacs, vêtements, housse de chaise...). Vous apprendrez à manier l'aiguille, à utiliser la machine et à coudre ce qui vous plaît. **2 formules possibles :**

Stages de 4 h (accessoires maison) ou **de 6 heures** (accessoires de mode ou vêtements) : il faut avoir déjà utilisé la machine.

*Housse de coussin *Besace *Tapis de bain ou de chambre *Cabas *Set de table *Capeline et moufle
*Nappe ou chemin de table *Poupée de chiffon et vêtement *Sac à pain *Tablier vintage *Trousse zippée
*Robe tunique *Jupe *tunique *veste *Jupe enfant (4 à 14 ans).

Cours annuels de 2 heures par semaine (s'adressent à tous les niveaux).

*Coudre à la main : Points de base. *Couture à la machine : Enfilage et réglages de la machine. *Les ourlets et réparations sur un vêtement : Accroc, changement d'élastique, coudre un bouton, faire un ourlet. *Apprendre le sens du tissu et des imprimés : Comment couper le tissu. *Lire un patron : Choisir la bonne taille et bien placer les pièces sur le tissu. *Encolure et emmanchure sans manche : Coudre un biais. *Coudre un zip. *La manche : Découvrir la manche et son montage. *Ceinture du vêtement. *Cols et thermocollant: Apprendre les différents cols. *Doublure du vêtement. *Modifier un patron : Elargir ou rétrécir un patron.

Les sessions peuvent avoir lieu de 9h00 à 11h00 le lundi ou le mardi, ou de 14h00 à 18h00 le lundi, le mardi ou le jeudi, sous réserve d'un nombre suffisant de participant(e)s

Si vous êtes intéressé(e), faites-le nous savoir en nous précisant le créneau horaire qui vous conviendrait. Renseignements et tarifs : 01 30 24 40 13.

UN SITE DE SITES POUR LES ENFANTS

Nous vous avons souvent mis en garde à propos de l'utilisation des écrans par nos enfants, mais ne soyons pas trop rétrogrades, un peu d'écran c'est très intéressant ! Ainsi l'UNAF et «Internet sans crainte» ont créé un site de sites pour les enfants : <http://www.panelparents.fr> afin que les parents partagent leurs recommandations et notent les bonnes adresses de sites pour leurs enfants.

Ils notent avec des étoiles et recommandent des tranches d'âge : 3-6 ans, 7-12 ans, 13-17 ans.

Pour vous je suis allée voir « les petits contes de Wismo » noté 4 étoiles pour les 3-6 ans ; des contes, des jeux, une boutique naturellement (il faut bien vivre !). C'est très joli, peut-être un peu bébé pour les 6 ans.

J'ai essayé également « la bibliothèque numérique des enfants », site de la BNF, coté 5 étoiles, pour 3 à 12 ans. Très beau site, très varié (plutôt pour les 8-12 ans). Il faut voir le coin des parents en premier.

Dans le cabinet des curiosités je me suis perdue dans la légende du roi Arthur : j'ai appris beaucoup de choses et les illustrations sont ravissantes.

Mais n'oubliez pas : dans l'usage de l'internet, il faut donner des règles de temps et surveiller l'accès aux sites.

Bonnes pratiques et tenez nous au courant !

Régine Moulin Fournier

LES ANNONCES DE L'AGFV

Baby-sitters

Demandes

DB-517 du 10-06-13
Nous recherchons une ou plusieurs babysitters pour garder nos 2 enfants de 7 et 10 ans le soir de 18h30 à 19h30 les lundi, jeudi et vendredi : récupération des enfants au Centre Dieuleveult à 18h30 puis garde à notre domicile de Viroflay Rive Gauche jusqu'à 19h30. Aide aux devoirs appréciée.
Tél 06 32 80 77 65

Gardes d'enfants

Offres

OG-528 du 25-07-13
Famille franco-allemande propose de partager le mercredi matin la garde de leur fils né en 2010. La garde s'effectuera uniquement en allemand. Nous habitons à Viroflay dans le secteur de la pointe de Chaville. Si cela vous intéresse, merci de nous contacter au
Tél 06 73 91 89 79 ou 06 78 46 52 44
email: gmker Morgant@gmail.com

Deutsch-Französische Familie bietet an, Mittwochs morgens deutschsprachige Kinderbetreuung zu teilen. Unser Sohn ist von Ende 2010; wir wohnen in Viroflay an der Stadtgrenze zu Chaville. Falls Interesse besteht, bitte ein mail an
gmker Morgant@gmail oder
Tél 06 73 91 89 79 ou 06 78 46 52 44

Demandes

DG-525 du 22-07-13
Nous cherchons une famille (de préférence Rive Gauche) pour mettre en place une garde partagée pour nos 2 enfants, âgés de 9 mois et 5 ans. Nous avons déjà la nounou douce, sérieuse, attentionnée, agréable. Tél 06 28 97 28 39 à partir de 19h30

Emplois et services

Demandes

DE-530 du 30-08-13
Je cherche une personne qui pourrait prendre ma fille le vendredi matin à l'école Corot à 10h, l'accompagner au CMPP de Viroflay (à l'ancienne poste, avenue des Combattants) pour son rdv de 10h15 et la ramener à Corot vers 11h30.
Tél 06 62 17 23 46

Immobilier

Offres

OI-515 du 05-06-13
A louer, à partir du 28 Juin : meublé 1300€ plus charges. Petite maison idéalement située à Viroflay, calme, vue sur jardin, orientée Sud, refaite à neuf en 2012. Transports : 10mn à pied des deux gares RD (St Lazare) RG (Montparnasse et RER C), ligne bus 171, bus de nuit. Centre commercial Grand Siècle à 8mn. Duplex RdC et sous-sol ; surface totale 56m². -RdC : Séjour avec cuisine ; chambre, SDB douche/WC -S-sol : grande chambre 2 lits, SdB Baignoire/ WC. Tél 06 87 44 65 10



Braderie de vêtements



Hommes – Femmes - Enfants

Automne - Hiver

Du Jeudi 10 octobre au Lundi 14 octobre 2013

Jeudi 10 octobre

de 9h à 11h Bénévoles
de 14h à 20h Adhérents

... et Vendredi 11 octobre

de 9h à 11h



DÉPÔT des articles

En bon état, propres et à la mode.

Vêtements et chaussures

8 articles par famille

* 12 articles par famille de 3 enfants

* 2 articles supplémentaires par enfant
à partir du 4^{ème}

Accessoires

10 par famille

Bijoux, chapeaux, ceintures, cravates,
foulards, gants, collants neufs,
chaussettes, sacs, cartables.

Lingerie non acceptée

Vendredi 11 octobre

de 15h30 à 20h

VENTE réservée aux adhérents

Samedi 12 octobre

de 9h à 18h30

VENTE ouverte à tous

Lundi 14 octobre

de 16h30 à 19h

REPRISE des invendus

Nous devons rendre la salle à 19h

Salle Dunoyer de Segonzac
16 avenue des Combattants - Viroflay

N'oubliez pas d'apporter une ENVELOPPE TIMBREE.

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Si vous avez un peu de temps votre aide sera la bienvenue.

Contactez J. Allary au 06 82 69 78 43 ou par courriel jeanine.allary@free.fr



Cours de Dessin

pour ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
le mercredi après-midi



Reprise des cours le mercredi 18 septembre 2013

Les horaires

Niveau	jour	lieu	horaire
Débutants (enfants dès le CP)	mercredi	La Forge	14h30 / 15h30
Confirmés (enfants, CE1 à CM2)	mercredi	La Forge	15h30 / 16h30
Adolescents	mercredi	La Forge	16h30 / 18h00
Adultes	mercredi	La Forge	18h00 / 19h30

Utilisation de l'aquarelle, encre de Chine et peinture à l'huile avec pinceau et couteau.

Tout le matériel est fourni par l'association. Seul un carton à dessin de format « raisin » est demandé de façon à ce que chacun puisse ranger ses « œuvres »...

- Renseignements et inscriptions aux permanences les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 ou les mardis 10, 17 et 24 septembre, de 9h30 à 11h30, à la Forge.
- Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter Marie-Alyette Holderbach au **06 60 10 24 94**
ou à consulter son site pour vous donner une idée des diverses réalisations de ses élèves sur <http://ateliersdemariealynette.jimdo.com/>



ECHANGES DE SAVOIRS

Cuisine

Mardi matin de 9h30 à 12h dans la salle du rez-de-chaussée, à la Forge. Dans une ambiance très conviviale, nous préparons un repas que nous dégustons ensemble, sur place, moyennant une participation aux frais. Informations et inscriptions auprès d'Isabelle Reynaud, au **01 30 24 35 60**



Art Floral

Cet atelier, que Bernadette Galand anime avec talent, permet à chacune de réaliser de magnifiques compositions florales. En décembre, atelier spécial «décoration de Noël». Prenez contact avec elle, au **01 30 24 45 68**. Elle vous donnera la liste du matériel à apporter.



Les dates des rencontres sont annoncées dans le bulletin ou sur le site de l'association.

SORTIE

La dynastie Brueghel

A la Pinacothèque de Paris
8 rue Vignon 75009



Le 11 décembre à 19h30
Coût de la visite avec
une conférencière : 18€50
Inscription à nos permanences.